



Commune de B E R T R A N G E

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE	SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2025 <i>Date de l'annonce publique : 19.09.2025</i> <i>Date de la convocation des conseillers : 18.09.2025</i>
<i>Présents :</i> MM. Youri DE SMET, bourgmestre et Roger MILLER et Marc LANG, échevins M. Frank COLABIANCHI, Mme Monique SMIT-THIJS, M. Guy WEIRICH, Mmes Nadine SCHARES, Francine MORO-OLIVEIRA COSTA, M. Marc RAUCHS, Mmes Gabriella DAMJANOVIC, Yolande SCHUSTER, Nadine PHILIPPE, Mariette GALLMEISTER, conseillers, M. Georges FRANCK, secrétaire <i>Excusé :</i> /	

16. CIRCULATION

16.B AVENANTS AU RÈGLEMENT DE CIRCULATION : APPROBATION

Le conseil communal,

Revu sa délibération du 9 octobre 2014 relative à l'approbation du règlement de circulation de la Commune de Bertrange tel qu'il a été modifié par la suite, approuvé par Monsieur le Ministre du Développement durable le 05.11.2014 et par Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 07.11.2014,

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement de circulation en vue de régler le stationnement avec disque dans la rue des Romains à Bertrange,

Considérant également qu'il y a lieu de modifier le règlement de circulation en vue de régler une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite dans la rue des Platanes ainsi qu'en vue de prévoir une interdiction de dépassement dans la rue de l'Industrie à la hauteur du passage à niveau PN5,

Vu les avis préalables favorables du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

avec toutes les voix :

1. approuve les avenants au règlement de circulation modifié du 9 octobre 2014 de la Commune de Bertrange repris en annexe de la présente,
2. transmet la présente à l'approbation de l'autorité supérieure.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 29 septembre 2025

Le Bourgmestre,

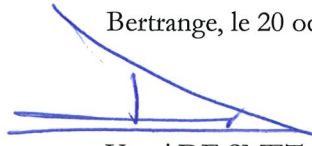
Le Secrétaire,



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 26.09.2025 portant approbation d'un avenant au règlement de circulation, approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 06.10.2025 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 09.10.2025 n°322/25/CR, a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 20 octobre 2025



Youri DE SMET
Bourgmestre



Georges FRANCK
Secrétaire